

térêt qu'il porte à cette question et puisqu'il est chargé de préparer les travaux du gouvernement, peut-il indiquer à la Chambre si un projet de loi relatif aux droits d'exploitation minière des fonds marins sera déposé avant le mois de juin?

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, il n'est pas question encore de déposer un projet de loi sur l'exploitation des fonds marins avant la fin juin.

* * *

LES STUPÉFIANTS

LE RAPPORT FINAL DE LA COMMISSION LEDAIN—LA DIVULGATION ANTICIPÉE DE CERTAINS RENSEIGNEMENTS

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Peut-il indiquer à la Chambre quand sera rendu public le rapport final de la Commission LeDain?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je ne puis que vous dire que j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec M. LeDain et qu'il m'a déclaré s'être avancé un peu trop en annonçant que le rapport serait prêt dans le courant du mois de juin, et que la publication de ce document ne pourrait sans doute avoir lieu qu'à une date ultérieure.

M. Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire a trait à une question qui figure au *Feuilleton* en mon nom depuis le 8 octobre dernier, c'est-à-dire depuis plus de six mois. Cette question concernait une enquête menée, je crois, par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social au sujet de la divulgation non autorisée du rapport intérimaire de la Commission LeDain. J'ai soulevé cette question à plusieurs reprises à la Chambre, et chaque fois on m'a promis une enquête à ce sujet. Le ministre peut-il nous dire quand sera publié le rapport consécutif à cette enquête?

L'hon. M. Munro: Je vais faire en sorte qu'il soit répondu très prochainement à cette question, monsieur l'Orateur.

* * *

LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS

PRÉSUMÉE PARTICIPATION D'UN DIRIGEANT À UNE CONTESTATION SOCIALE À LAFLECHE

[Français]

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

A-t-il reçu un télégramme du maire de Lafleche, M. Gerard Philips, protestant contre la conduite d'un dirigeant de la Compagnie des jeunes Canadiens, sur la rive sud de Montréal et, dans l'affirmative, l'honorable ministre peut-il dire quelle attitude il prendra à ce sujet?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): J'ai en effet reçu un message, monsieur le président, et j'ai rencontré le Directeur général de la Compagnie des jeunes Canadiens à midi même.

M. Godin: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable secrétaire d'État.

Peut-il nous dire si c'est vraiment la politique de la Compagnie des jeunes Canadiens d'occuper des terrains et des locaux qui ne leur appartiennent pas, dans le but de faire simplement ce qu'ils appellent de la contestation sociale?

L'hon. M. Pelletier: Monsieur le président, la question ne me paraît pas très pertinente, étant donné que sur plusieurs centaines de personnes, il y avait exactement un volontaire de la Compagnie des jeunes Canadiens et, à un tout seul, on ne peut pas, il me semble, occuper beaucoup de terrain.

* * *

LA SANTÉ

LE FINANCEMENT DES MAISONS DE CONVALESCENCE—L'ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE—LA MODIFICATION DE LA LOI

[Traduction]

M. S. Perry Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Son secrétaire parlementaire en a pris note jeudi dernier en son absence. Le financement du soin des malades dans les maisons de repos sera-t-il inscrit à l'ordre du jour de la prochaine conférence fédérale-provinciale, ou le gouvernement va-t-il proposer un amendement à la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques afin d'aider financièrement les maisons de repos dans tout le pays?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques prévoit le partage des frais qu'entraîne le soin des malades chroniques et des convalescents, de sorte que ces cas sont déjà assurés par le régime. En ce qui concerne les soins de garde dispensés dans les maisons de repos, il n'y a rien de prévu quant au partage des frais, et personne n'a demandé que la question soit inscrite à l'ordre du jour de la conférence.

M. Ryan: Le ministre envisage-t-il de prendre une initiative à ce sujet dans un proche avenir, compte tenu des mesures prises par la province d'Ontario?

L'hon. M. Munro: Monsieur l'Orateur, je dirai que dans le cadre des entretiens qui ont lieu actuellement entre le gouvernement fédéral et les provinces sur le partage des frais dans tout le domaine de la santé, il y a de fortes chances pour que cette question soit soulevée.

* * *

LES ALLOCATIONS FAMILIALES

LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE MODIFICATRICE

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Dirait-il s'il est prêt à présenter un projet de loi en vue de réformer le régime des allocations familiales et, dans l'affirmative, à quelle date et sera-ce suffisamment tôt pour qu'il puisse être adopté en septembre?